



Direction de Politiques Sociales et de la Ville
(Service Occupation logements)

NOTICE EXPLICATIVE POUR REMPLIR L'IMPRIMÉ DE DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

- Si vous souhaitez déposer votre demande de logement au bureau du logement de votre mairie d'arrondissement où des agents spécialisés pourront vous conseiller et vous aider à la remplir, munissez-vous des documents qui figurent sur la liste figurant à l'annexe 4 de cette notice explicative.
- Si vous souhaitez envoyer votre demande, par courrier, après l'avoir remplie, n'oubliez pas de joindre les photocopies des documents figurant à l'annexe 4 de cette notice explicative et de les adresser à la Sous-Direction de l'Habitat de la Mairie de Paris 6, rue Agrippa d'Aubigné 75181 PARIS CEDEX 04.

IMPORTANT

Si, après le dépôt de votre demande des changements interviennent dans votre situation, n'oubliez pas de les signaler, soit en vous présentant à la mairie d'arrondissement, soit en adressant un courrier accompagné, le cas échéant de documents justificatifs à la Sous-Direction de l'Habitat de la Mairie de Paris.

IMPORTANT

Ecrivez en lettres majuscules et utilisez vos documents (carte d'identité, avis d'imposition, fiche de paye, relevé de la CAF, quittance de loyer, livret de famille...)

CADRE 1	VOTRE SITUATION
---------	-----------------

CADRE 1.1	VOTRE IDENTITÉ
-----------	----------------

Il s'agit de l'**identité**, nom, prénom, date de naissance etc., **de la personne qui demande le logement.**

ATTENTION :

Une seule demande par famille : la famille étant composée des personnes qui vivront ensemble dans le logement demandé. (exemple : un enfant majeur peut demander un logement pour y vivre seul, il ne devra pas alors noter son identité dans la demande de logement de son père ou de sa mère).

CADRE 1.2	SI VOUS ÊTES DE NATIONALITÉ ÉTRANGÈRE, (hors communauté européenne).
-----------	-------------------------------------------------------------------------

A ne remplir que **si vous n'êtes pas ressortissant de l'un des 25 pays de la Communauté Européenne.**

Si vous êtes de **nationalité française** ou si vous êtes ressortissant de l'un des 25 pays de la Communauté Européenne vous devrez présenter lors de l'enregistrement de votre demande de logement, **votre carte d'identité ou votre passeport.**

Si vous êtes de **nationalité étrangère, autre qu'une nationalité de la Communauté Européenne**, vous devrez justifier de votre identité en présentant un **titre de séjour en cours de validité.**

Vous devez donc préciser dans le cadre 1.2 de **quel titre de séjour vous disposez** : par exemple : carte de résident, carte de séjour temporaire etc..., (il s'agit de l'intitulé qui figure sur votre titre de séjour (annexe 2, modèle ci-joint)).

Date de fin de validité du titre de séjour : reporter dans ce cadre la date qui est portée sur votre titre de séjour,
Exemple : 12- 12- 2010- pour le 12 décembre 2010

ATTENTION :

Avant de vous faire signer un bail (contrat de location), le propriétaire vous demandera de présenter un titre de séjour régulier pour **toutes les personnes qui habiteront dans le logement demandé.**

CADRE 1.3**VOTRE SITUATION FAMILIALE**

Si votre situation familiale est sur le point de changer, vous pouvez l'indiquer brièvement dans l'espace prévu à la fin du cadre 1.3. Exemple « mariage prévu le... » Si vous souhaitez expliquer davantage votre situation (familiale ou autre), vous pouvez aussi le faire en dernière page de l'imprimé dans le cadre « motif de votre demande » ou joindre une lettre à l'imprimé de votre demande. Par exemple pour préciser un mariage proche, une séparation en cours, etc...

CADRE 2**ADRESSE OÙ L'ON PEUT VOUS ÉCRIRE**

Il faut noter ici **l'adresse o vous voulez recevoir le courrier** concernant votre demande de logement.

ATTENTION :

C'est à cette adresse que **tout courrier vous sera ensuite envoy** : par exemple, pour vous demander des informations complémentaires, vous adresser la confirmation de votre inscription, vous faire parvenir l'imprimé annuel de renouvellement de votre demande, vous convoquer ou pour vous faire visiter un logement.

Cette adresse postale peut tre diff rente de celle o vous habitez actuellement, par exemple dans le cas où vous êtes hébergé(e) temporairement ou dans le cas où il y a des difficultés de distribution de courrier là où vous habitez.

Si vous êtes **sans domicile fixe**, il est possible de demander une attestation de domiciliation postale vous permettant de retirer votre courrier, auprès du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris ou d'une association spécialisée dans l'accueil des personnes en difficulté.

② Donc, si l'adresse où vous voulez recevoir votre courrier **est diff rente** de celle où vous habitez actuellement, vous devrez remplir :

- le cadre 2 intitulé adresse où l'on peut vous écrire
- le cadre 5.1 intitulé adresse de votre logement actuel

② Si l'adresse où l'on peut vous écrire **est la m me** que celle de votre logement actuel vous devez remplir le cadre 2 mais il est inutile de remplir aussi le cadre 5.1

Pour éviter les difficultés de distribution du courrier, notez bien le nom et le prénom de la personne qui vous héberge ou qui reçoit votre courrier (parent, ami..) (" chez Monsieur X " ou " chez Madame Y "). De même si vous êtes hébergé(e) à l'hôtel ou domicilié (e) par une association, précisez le nom de l'association ou de l'hôtel dans votre adresse.

Ne pas oublier d'indiquer le numéro de bâtiment ou d'escalier si nécessaire, ainsi que le nom de la localité s'il est différent du bureau distributeur si vous êtes actuellement domicilié(e) en province.

Téléphone(s) et E-mail :

Ces deux rubriques sont facultatives

Vous pouvez indiquer, si vous le souhaitez **plusieurs num ros de t l phone** fixe, mobile ou professionnel.

Le demandeur de logement, dont le nom figure déjà dans le cadre 1, ne doit pas s’inscrire à nouveau dans ce cadre 3.

② Rubrique " lien (de parenté ou autre) avec le demandeur " :

Pour l'attribution d'un logement social, il est nécessaire de connaître :

le nombre de personnes (et leurs liens, familiaux ou autres) qui doit y habiter pour déterminer le nombre de pièces (chambres) du futur logement.

les liens qui unissent les occupants (par exemple le fait d'habiter avec ses enfants mineurs en cours de scolarité conditionne le montant des allocations familiales et des aides au logement). Vous pouvez donc noter entre autres selon votre situation, les liens suivants : époux(se), concubin(e), père, mère, fils, fille, frère, neveu, cousin, ami(e), etc.

Si vous avez un « droit de visite » de vos enfants suite à une séparation ou un divorce, vous pouvez les inscrire comme devant être relogés avec vous.

Si vous souhaitez faire venir vos enfants de l'étranger dans le cadre d'un « regroupement familial », vous pouvez les inscrire comme devant être relogés avec vous.

② Rubrique " date de naissance " :

Elle est utile, notamment, pour savoir si des enfants mineurs, donnant droit aux prestations familiales, ou au contraire des personnes âgées résident dans le logement.

② Rubrique " lieu de résidence " :

Cette rubrique sert à préciser l'adresse de **personnes qui ne résident pas avec vous actuellement** mais vivront dans le logement demandé, ou encore les enfants pour lesquels une " garde alternée " a été décidée.

Notez ici le code postal et le nom de la commune, ou le pays s'il s'agit de l'étranger.

Exemple :

Nom/Prénom	Sexe	Lien de parenté	Date de naissance	Lieu de résidence
Dupont Paul	M	Fils	12-05-2002	Evry 91

ATTENTION :

Si vous attendez un enfant, il est utile de présenter un certificat de grossesse lors du dépôt de votre demande de logement.

CADRE 4	RESSOURCES MENSUELLES DE TOUTES LES PERSONNES DEVANT HABITER AVEC VOUS DANS LE LOGEMENT
---------	-----------------------------------------------------------------------------------------

CADRE 4.1	MENTIONNEZ LES SALAIRES, LES BÉNÉFICES COMMERCIAUX OU ARTISANAUX, HONORAIRES, ETC
-----------	-----------------------------------------------------------------------------------

Reporter dans ce cadre les **revenus** de votre **activité professionnelle** : salaires, bénéfices d'activités commerciales ou artisanales, cachets au titre d'activités artistiques, etc.

Si le montant de vos revenus varie d'un mois à l'autre, il est conseillé de prendre le total de vos revenus de l'année écoulée et de le diviser par 12 pour obtenir un **revenu mensuel moyen** que vous porterez dans la case " revenus nets mensuels ".

ATTENTION :

- ② Si vous avez plusieurs employeurs, faites bien le total de l'ensemble de vos salaires.
- ② Si vous percevez des primes, comptez-les dans votre revenu moyen mensuel.
- ② Pour calculer votre revenu, reportez-vous au « net à payer » en bas de votre fiche de paye.
- ② Si vous n'avez pas encore de fiche de paye, relevez dans votre contrat de travail le montant de votre rémunération à venir.
- ② Si vous travaillez par le biais d'une société d'Intérim, faites l'addition de vos salaires indiqués sur vos différentes fiches de paye puis calculez un montant moyen mensuel.
- ② Si vous êtes intermittent du spectacle, relevez le montant des revenus perçus qui figure sur votre dernier avis d'imposition en distinguant vos revenus réels selon les différentes sources ; le montant des activités dans le cadre 4. 1 et le montant versé par l'ASSEDIC dans le cadre 4. 2.

IMPORTANT :

Noter également dans ce tableau **toutes les personnes** qui vivront dans le logement et ont des revenus d'activité professionnelle.

Exemple :

Nom/Prénom	Profession	Nom employeur	code postal	lieu travail	Revenus mensuels
Dupont Paul	vendeur	Dubois	75020		1200 euros
Roche Léa	serveuse	Laplace	75016		1000 euros

Si vous ne percevez pas de revenu professionnel, ne remplissez pas le cadre 4. 1 mais remplissez le cadre 4. 2.

CADRE 4.2	MENTIONNEZ LES ALLOCATIONS ET PRESTATIONS SOCIALES
-----------	----------------------------------------------------

Inscrire dans ce cadre le montant **mensuel** de votre pension de retraite (**attention** aux montants trimestriels qui sont à diviser par 3) ou le montant mensuel d'une (ou des) allocation(s) que vous percevez.

IMPORTANT :

Noter également dans ce tableau **toutes les personnes** qui vivront dans le logement et perçoivent une retraite ou une (ou des) allocation(s).

Pour **chacune** de ces personnes, vous inscrirez la nature de l'allocation ou de la prestation qu'elle touche (ASSEDIC, allocation d'adulte handicapé, allocation de parent isolé, RMI, RMA, etc.) et le **montant** perçu. Si l'allocation n'est pas versée chaque mois, vous mentionnerez la moyenne mensuelle sur les 12 derniers mois.

Si vous êtes dans l'attente du règlement de votre dossier auprès des ASSEDIC, de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), n'oubliez pas d'expliquer votre situation dans le cadre 6 de la dernière page de l'imprimé.

ATTENTION :

Vous ne devez pas compter ici l'allocation logement ou l'aide personnalisée au logement qui vous est versée par la Caisse d'Allocations Familiales.

Exemple :

Nom et Prénom	Prestation	Montant mensuel net
Duhamel Jean	retraite	1100 euros
Duhamel Louise	assedic	500 euros

Vous indiquez dans ce cadre les autres ressources dont vous disposez, par exemple, le montant d'une bourse d'étudiant, d'une prestation compensatoire, d'une aide financière de parents, etc...

CADRE 4.3

REVENU IMPOSABLE FIGURANT SUR VOTRE AVIS D'IMPÔT

Ce cadre est à remplir **tr s pr cis ment**.

Dans la rubrique " revenu imposable " vous inscrivez le chiffre figurant sur votre **dernier AVIS D'IMPOT** (modèle ci-joint, annexe 3).
"...Revenu imposable..." qui vous a été adressé par votre Centre des Impôts.

En cas de séparation du couple, ne pas reporter le total de la somme mais bien la partie qui concerne le demandeur de logement.

Si vous n'êtes pas imposable, vous devez tout de même indiquer le revenu qui figure sur votre avis de non imposition.

Vous n'avez pas reçu d'avis d'impôt (étudiant, première année professionnelle...), indiquez-le dans le cadre 6 de la dernière page de l'imprimé.

ATTENTION :

Ne pas confondre " AVIS D'IMP T " et " DECLARATION DE REVENUS ".

CADRE 4.4

REVENU IMPOSABLE DES AUTRES PERSONNES DEVANT HABITER AVEC VOUS ET QUI ONT UN AVIS D'IMPÔT À LEUR NOM

Toutes les personnes qui doivent vivre dans le logement avec vous et qui ont reçu un avis d'imposition à **leur nom** doivent également reporter le chiffre du " revenu imposable " qui figure sur leur avis d'impôt.

IMPORTANT :

Des plafonds de ressources fixés par la loi déterminent la catégorie de logement social auquel vous pouvez prétendre. Il est indispensable de remplir le cadre 4 précisément.

Exemple :

Nom et prénom	Année	Montant
Dupont Jean	2003	13824 €

CADRE 5**VOS CONDITIONS ACTUELLES DE LOGEMENT****CADRE 5.1****ADRESSE DE VOTRE LOGEMENT ACTUEL, SI ELLE EST DIFFÉRENTE DE CELLE OÙ ON PEUT VOUS ÉCRIRE**

Adresse de votre logement actuel : ce cadre n'est à remplir que si l'adresse où vous résidez actuellement est différente de l'adresse où vous souhaitez recevoir votre courrier (que vous avez inscrite dans le cadre 2.1).

CADRE 5.2**MODE D'OCCUPATION DE VOTRE LOGEMENT, VOUS ETES**

Si le mode d'occupation de votre logement ne vous semble pas prévu dans la liste proposée, n'oubliez pas d'expliquer votre situation dans le cadre 6 de la dernière page de l'imprimé.

Par exemple si vous êtes sans domicile fixe ou si vous changez souvent d'hébergement.

CADRE 5.3**DESCRIPTIF DE VOTRE LOGEMENT ACTUEL**

② Rubrique " nombre de pièces principales " :

Sont appelées " pièces principales " : une salle de séjour, une salle à manger, une chambre. On appelle " pièces annexes " ou " pièces de service " : la cuisine, la salle de bains, ou la salle d'eau, les WC, le couloir.

Par exemple : un appartement de 2 pièces comprend un séjour et une chambre plus une cuisine et éventuellement une salle d'eau, un couloir et un wc.

② Rubrique " superficie "

Cette rubrique peut être remplie en reprenant la surface mentionnée, éventuellement, sur votre bail si vous êtes locataire.

Si vous n'avez aucun document qui mentionne la surface totale de votre logement actuel, cette rubrique peut être remplie après avoir fait un calcul approximatif des m².

② Rubrique " nombre de personnes logées " :

Il s'agit du nombre de personnes qui habitent dans le logement que vous occupez **actuellement**.

Par exemple, si vous êtes seul(e) et hébergé(e) par une famille de 3 personnes, vous êtes actuellement 4 personnes dans le logement.

ATTENTION :

Ne pas confondre le nombre de personnes qui habitent avec vous dans votre logement actuel (cadre 5.3) et le nombre de personnes qui habiteront avec vous dans le logement que vous demandez (cadre 3.1) .

CADRE 5.4**LOYER, ALLOCATION**

Vous reporterez ici le montant de la somme totale mensuelle que vous versez à votre propriétaire, ou à un gérant d'hôtel ou à une association qui vous sous-loue une chambre par exemple.

Il s'agit de déterminer vos souhaits de relogement avec le plus de précision possible. Remplissez toutes les rubriques et **expliquez la raison de votre demande**.

Pour remplir l'ensemble des rubriques du cadre 6, (description du logement, localisation) n'oubliez pas que si vos souhaits sont trop limités (par exemple si vous demandez un seul arrondissement parisien ou si vous souhaitez que le logement soit situé à un étage particulier), ils seront très difficiles à satisfaire.

② Nombre de pièces désirées :

ATTENTION :

même s'il n'existe pas de règles sur le nombre de pièces par rapport au nombre de personnes, les bailleurs sociaux doivent veiller à ce que les logements qu'ils gèrent ne soient occupés ni de manière excessive (par exemple, 5 personnes dans un 2 pièces) ni de manière insuffisante (par exemple, 2 personnes dans un 4 pièces).

Dans ces conditions il est inutile de demander, par exemple, un 3 pièces ou plus si vous êtes seul(e) à reloger.

Pour le montant du loyer que vous envisagez de payer, vous pouvez utiliser la liste indicative jointe à cette notice (annexe 1).

② A Paris, il y a encore peu de logements sociaux dans les arrondissements du centre (1, 2, 3, 4, 6, 7, 9) et de l'ouest (8, 16). Donc, si vous limitez votre demande à ces arrondissements, elle a peu de chances d'être satisfaite.

Vous pouvez cocher la case « tout Paris » et aussi indiquer des arrondissements par ordre préférentiel.

② Les logements situés en dehors de Paris :

La Ville de Paris, mais aussi l'OPAC de Paris, disposent de logements en banlieue. Il est donc important de signaler si vous acceptez aussi des propositions de logement en banlieue.

Vous pouvez également n'indiquer qu'un département de banlieue sans préciser une commune.

ATTENTION :

Les communes de banlieue mentionnées par le formulaire ne sont pas les seules communes possibles, mais ce sont **celles où se trouvent la plupart des logements réservés** à la Ville de Paris ou à l'OPAC de Paris.

TR S IMPORTANT :

Le cadre « Motif de votre demande de logement » est à remplir le plus précisément possible. Vous pouvez expliquer ici votre situation et vos difficultés de logement et justifier ainsi l'éventuelle urgence de votre demande.

Les renseignements que vous donnerez faciliteront l'instruction de votre demande et permettront une meilleure prise en compte de vos besoins.

Par exemple : indiquer un jugement d'expulsion, une baisse brutale de vos revenus qui ne vous permettent plus de payer votre loyer, une mutation professionnelle qui vous éloigne de votre domicile, la naissance d'un nouvel enfant dans un logement trop petit, la séparation de votre couple, un divorce, des problèmes d'hygiène ou de confort dans le logement, des difficultés face à l'environnement de votre logement (bruit, insécurité, voisinage) etc...

N'OUBLIEZ PAS DE DATER ET DE SIGNER VOTRE DEMANDE AVANT DE LA DEPOSER AUPRES DE LA VILLE DE PARIS ACCOMPAGNEE DES DOCUMENTS JUSTIFIANT VOTRE SITUATION (VOIR LA LISTE FIGURANT À L'ANNEXE 4 DE LA NOTICE EXPLICATIVE) OU DE L'ENVOYER PAR COURRIER AVEC LES DOCUMENTS PHOTOCOPIES A LA SOUS-DIRECTION DE L'HABITAT 6, RUE AGRIPPA D'AUBIGNE 75181 PARIS Cedex 04.

NB : Cette notice explicative n'est en aucun cas un document contractuel et n'a pour but que de vous aider à remplir la **DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL**.
Les documents en annexes sont présentés à titre indicatif et pour exemple.

ANNEXE 1

EXEMPLES DE LOYER MOYEN MENSUEL AVEC LES CHARGES

(Ces chiffres sont donnés à titre indicatif)

(selon les situations, une allocation logement ou une APL peut être versée et réduire alors le montant du loyer restant à votre charge)

	Catégorie PLUS (1) (et assimilés HLM)	Catégorie PLS (2)	Catégorie PLI (3)
F 1	28 m ² : 271 €	31 m ² : 324 €	31 m ² : 392 €
F 2	46 m ² : 386 €	48 m ² : 475 €	52 m ² : 657 €
F 3	68 m ² : 543 €	66 m ² : 664 €	72 m ² : 959 €
F 4	83 m ² : 656 €	94 m ² : 880 €	90 m ² : 1278 €

Rappel : les logements sociaux sont réglementairement attribués par les organismes gestionnaires de ces logements selon des barèmes de plafonds de ressources, c'est à dire qu'en fonction du montant de votre revenu imposable, un logement social d'une de ces trois catégories (ou catégorie assimilée) pourra vous être proposé.

TABLEAU DES PLAFONDS DE RESSOURCES ANNUELLES POUR L'ACCES A UN LOGEMENT SOCIAL

(Attention, ces chiffres sont actualisés chaque année)

	PLUS (1)	PLS (2)	PLI (3)
Catégorie de ménage	Revenu imposable de 2003 en euros	Revenu imposable de 2003 en euros	Revenu imposable de 2003 en euros
1 Personne seule	16989	22086	30580
2 personnes sans personne à charge (sauf jeune ménage)	25390	33007	45702
3 personnes ou 1 personne seule avec 1 personne à charge ou jeune ménage (4)	33285	43271	54938
4 personnes ou 1 personne seule avec 2 personnes à charge	39739	51661	65806
5 personnes ou 1 personne seule avec 3 personnes à charge	47280	61464	77902
6 personnes ou 1 personne seule avec 4 personnes à charge	53203	69164	87662
Par personne supplémentaire	5928	7706	9767

Conformément à la réglementation, seuls les revenus imposables (après abattements de 10% et 20%) sont pris en compte lors d'une attribution de logement PLUS, PLS, PLI.

(1) Prêts Locatifs à Usage Social

(2) Prêts Locatifs Sociaux

(3) Prêts Locatifs Intermédiaires

(4) Jeune ménage : couple marié dont la somme des âges révolus des 2 conjoints est au plus égale à 55 ans.



Nom :

Adresse d'imposition au

01-01-04

A V I S D' I M P O T
IMPOT SUR LES REVENUS
DE 2003

Direction Trésorerie CDI SA Insp. spé.

Année de naissance :

Conjoint*:

Numéro FIP :

Numéro de rôle :

N° SPI vous :

N° SPI conjoint :

SITUATION DU PAYER	CAS PARTICULIER	ANNEE DE NAISSANCE	RESIDENCE EXCLUSIVE		RESIDENCE ALTERNEE		ENFANTS		PERSONNES		NOMBRE DE PARTS
			ENFANTS MINEURS OU INFIRMES	DONT ENFANTS INFIRMES	ENFANTS MINEURS OU INFIRMES	DONT ENFANTS INFIRMES	MAJEURS CELIBATAIRES	ENFANTS MARIES	RECUEILLIES INFIRMES		
M			2								3

DETAIL DES REVENUS

VOUS

CONJOINT

Total salaires et assimilés (2)	9651	4192	
Déduction 10% ou frais réels	- 965	419	
Abattement de 20%	- 1737	755	
Salaires, pensions, rentes nets	6949	3018	9967

REVENU BRUT GLOBAL

9967

... REVENU IMPOSABLE ...

9967

IMPOT SUR LES REVENUS SOUMIS AU BAREME (14)

0

Impôt sur le revenu net avant correction

0

IMPOT TOTAL AVANT IMPUTATIONS

PRIME POUR L'EMPLOI (20)

VOUS

CONJOINT

Revenus déclarés activité salariée

9651

4192

Activité salariée : nombre d'heures

1350

695

Prime individuelle

269

280

Majorations personnes à charge

66

Total de la prime pour le foyer

615

COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT

QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir verso) EST DE

-

615

CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.

Vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence (22) :

9967

Compte tenu des éléments déclarés, les plafonds dont vous pourrez disposer

Pour la déduction de vos cotisations d'épargne retraite versées en 2004,

Pour la déclaration des revenus à souscrire en 2005 sont de

vous

2918

Conjoint

2918

Je déclare sur l'honneur que le présent avis, établi conformément à ma déclaration, tient compte de tous mes revenus imposables en France ou à retenir pour l'application du taux effectif et de ma situation de famille pour l'année.

A

.le

Signature :



ANNEXE 4

Tél. : 39 75

**DOCUMENTS NÉCESSAIRES POUR EFFECTUER
UNE DEMANDE DE LOGEMENT AUPRÈS
DE LA VILLE DE PARIS****Pour tous :**

- Carte d'identité ou passeport ; titre de séjour en cours de validité
- Justificatifs des ressources du dernier mois de toutes les personnes composant le foyer
- Justificatif du domicile actuel (bail et quittances de loyer ou reçus d'hôtel ou attestation d'hébergement...)

En plus, pour les foyers avec enfants :

- Livret de famille
- Justificatifs d'allocations familiales, de pension alimentaire (éventuellement)

**Copie de documents à joindre
à la demande :**

- **Dernier avis d'imposition ou de non-imposition de toutes les personnes composant le foyer,**

Copie facultative de documents à joindre à la demande.

Copies de tout document concernant une situation particulière, par exemple :

- jugement d'expulsion, lettre de congé du propriétaire, arrêté préfectoral d'interdiction d'habiter
- Certificat de grossesse, carte d'invalidité, etc...
- Jugement de divorce ou de non-conciliation.

Ces documents peuvent être très utiles pour permettre de mieux apprécier votre situation.

- Si vous souhaitez déposer ce dossier après l'avoir rempli au bureau du logement de votre mairie d'arrondissement ou auprès du service d'accueil de la Sous-Direction de l'Habitat 6, rue Agrippa d'Aubigné Paris 4^{ème}, apportez les documents figurant sur cette liste.
- N'oubliez pas la copie du dernier avis d'impôt ou de non imposition.
- Des agents spécialisés sont à votre disposition pour vous conseiller et, le cas échéant, vous aider à remplir votre demande.
- Si vous souhaitez envoyer par courrier ce dossier après l'avoir rempli, n'oubliez pas de joindre à votre envoi la photocopie des documents figurant sur cette liste.

(le dossier et les documents doivent être adressés à la Sous-Direction de l'Habitat de la Mairie de Paris, 6, rue Agrippa d'Aubigné, 75181 PARIS cedex 04)